

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 mai 2026

Date de la convocation : 13 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Nombre de conseillers présents : 13

L'an deux mille vingt-six le dix-neuf mai à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Alain DURIS

Étaient présents : M. Alain DURIS, Maire, M. Bruno GRANCOING, Mme Sandrine COULON, M. Éric BOULESTEIX, Mme Aurélie GAUMER, Adjoints, Mme Muriel HARTWICH, M. Yoann RUFFEL, Mme Jéssica GATTE, M. Thomas PEYRAUD, Mme Odile NICOLARDOT, Mme Sabrina FREDON, M. Arnaud CHESSEON, Mme Michèle COSSU, Mme Sylvie GERMOND, M. Julien GUYOT Conseillers municipaux.

Étaient absents :

Ont donné pouvoir : M. Yoann RUFFEL donne pouvoir à M. Alain DURIS
Mme Sylvie GERMOND a donné pouvoir à M. Julien GUYOT

Secrétaire de séance : Mme Aurélie GAUMER

Objet de la délibération : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Numéro de la délibération : 034 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 021 2026 adoptant le budget primitif 2026

Considérant la nécessité de supprimer les crédits ouverts par erreur à l'article 21312 chapitre 041

Le conseil Municipal après avoir délibéré, décide :

- Prend la décision modificative suivante

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	CHAPITRE	MONTANT	COMPTES	CHAPITRE	MONTANT
21312	041	130.50	21312	21	130.50
TOTAL DEBITS		130.50	TOTAL CREDITS		130.50

Résultat du vote : Unanimité

Le secrétaire de séance,
Mme Aurélie GAUMER

Le président de séance,
M. Alain DURIS



Acte rendu exécutoire après transmission en
préfecture et publication le 20 mai 2026
Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,